

COMPTE-RENDU DU COURS DE RENÉ LÉVY

משנה מסכת אבות

Le 29 septembre 2014

משנה מסכת אבות פרק ב משנה ז. הוא היה אומר עשה רצונו כרצונך כדי שיעשה רצונך כרצונו בטל רצונך מפני רצונו כדי שיבטל רצון אחרים מפני רצונך:

RÉSUMÉ

L'on pourrait, par une lecture naïve, croire que Rabban Gamliel invite à se placer dans une servitude volontaire à l'égard de Dieu. Or la lecture attentive du texte nous fait voir un chiasme, un point de croisement entre la volonté de Dieu et la volonté de l'homme. En ce point, chacun accomplit ce qui lui plaît en faisant la volonté de l'autre.

Faisons tout d'abord un préliminaire sur les différentes éditions existantes. Le commentaire authentique de Rachi, celui de l'édition de Parme, diffère de celui de l'édition de Vilna, lui-même agrémenté de commentaires de ses élèves. Nous avons deux éditions principales de la michna : le manuscrit Kaufman de Budapest et le manuscrit de Parme. Rachbatz, qui a travaillé sur le commentaire de Rachi, a par ailleurs une autre version de la michna, dans son ouvrage *Magen Avot*.

Donnons une première traduction :

Rabban Gamliel le fils de Rabbi disait : « Fais Sa volonté comme la tienne afin qu'il fasse ta volonté comme la Sienne, plie ta volonté devant la Sienne, qu'il plie la volonté des autres devant la tienne. »

Plus simplement, nous traduirons ainsi : « Fais Sa volonté comme la tienne, Il fera ta volonté comme la sienne, plie ta volonté devant la Sienne, Il pliera la volonté des autres comme la tienne. » La première proposition, « Fais sa volonté comme la tienne afin qu'il fasse ta volonté comme la sienne », est ambiguë. Il y a deux lectures possibles : soit « Fais Sa volonté semblable à la tienne », soit « Fais Sa volonté comme tu ferais la tienne », c'est-à-dire selon ton bon plaisir, avec le même entrain.

Rachi, dans l'incipit du commentaire authentique, dit **עשה רצונו**, « Fais ta volonté comme la Sienne ». Telle est la leçon retenue dans le manuscrit de Cambridge de 1662, qui diverge des autres éditions. Aucun commentateur n'a soulevé l'anomalie. Rachi nous dit : « Même lorsque tu

fais ce qu'il te plaît, fais-le pour le ciel. » Rachbatz, après avoir appliqué le commentaire de Rachi avec la leçon reçue de la michna, note que les termes de Rachi ne concordent pas avec la Michna.

Rabbénou Yona (commentateur médiéval du début du XIII^e siècle) commente : « De même qu'un homme fait ce qui lui plaît avec entrain, de même doit-il faire la volonté du Saint bénit soit-Il. Il ne doit plus distinguer entre la volonté de Dieu et la sienne propre. Il doit faire de deux volontés une seule ». Rabbénou Yona semble adopter la première lecture : « Fais sa volonté semblable à la tienne [au point de les confondre]. » Suivant la leçon de la michna qu'adopte Rachi, « Fais ta volonté comme la Sienne », « faire » ne peut pas avoir le sens d'accomplir, ou bien alors le terme **רצון** (ratson) n'a pas le sens ordinaire de volonté. En effet, on ne peut pas dire « faire sa propre volonté », en français comme en hébreu. C'est pour cela que Rachi remplace **רצון** par **חפץ** (hafets), pour désigner le bon plaisir. Rachi enseigne : « Même lorsque tu fais ce qu'il te plaît, fais-le pour le Ciel ».

Pour les autres *richonim* (commentateurs médiévaux antérieurs à la clôture du Code de loi), qui ont l'autre version, il faut entendre : faire la volonté de Dieu comme on ferait la sienne propre. Que l'homme fasse la volonté de Dieu avec le même entrain que la sienne ; il ne doit plus distinguer les deux volontés, ce qui appelle, en quelque sorte, à la confusion mentale. Barténora, lui, entend : « Dépense ton argent dans les choses du Ciel comme ta volonté, comme si tu les dépensais pour ton propre agrément. » La radicalité de Rabbénou Yona est gommée. On a deux lectures en lice : « Fais même ton bon plaisir pour le ciel » (Rachi) et « Fais la volonté du ciel avec autant d'entrain que tu ferais ton bon plaisir. » (Rabbénou Yona et les autres)

La lecture naïve aurait conclu de substituer la volonté de Dieu à sa propre volonté. Il faut annuler sa volonté devant la Sienne, ce que le terme **בתל** (batél) nous invite à faire. Il faut que Sa volonté devienne ma volonté. Dans cette lecture naïve, les deux sens du verbe faire se confondent : « accomplir » et « faire semblable ». Cette lecture naïve énoncerait une règle : celle de la servitude volontaire. Dans les termes de La Boétie, cela se dit faire sienne la volonté du tyran. Cette lecture naïve est corroborée par la suite du texte de la michna, par le *batél*, qui donnerait le second versant dans la servitude volontaire.

Rabbénou Yona ne tombe pas cependant dans la lecture de la servitude volontaire car il comprend du début de notre texte qu'il faut une identité de qualité (d'entrain, d'enthousiasme au sens strict), mais pas une identité d'essence (comme dans la servitude volontaire, qui porte à identifier sa volonté à la Sienne). Dans la deuxième partie de sa glose, Rabbénou Yona est néanmoins poussé à identifier les deux volontés en disant **לא להפריש** (*lo leafrich...*). Dans la première partie de la glose, Rabbénou Yona est retenu par Rachi, qui avait une autre version du texte, ce que Rabbénou Yona ne savait pas. Cela fait l'incohérence de son commentaire.



Si l'on s'en tient à la leçon reçue, comment échapper à la servitude volontaire ? Pour La Boétie, il y a servitude volontaire quand il y a tyran. Or La Boétie n'est pas athée et ne peut voir dans Dieu un tyran. Mais qui nous dit que le texte de La Boétie n'est pas en réalité également dirigé contre les gens de religion ? En tout état de cause, il faut sortir Dieu du cercle des tyrans. Comment échapper

à la servitude volontaire tout en obéissant à Dieu ? Comment faire que l'obéissance à Dieu ne soit pas de l'ordre de celle que l'on voue au tyran ? Quelle sorte d'obéissance n'est pas servile sinon en obéissant à la loi, à condition que ce soit à la loi naturelle & rationnelle. On dira même que la loi naturelle est l'expression de la volonté divine. On peut donc obéir à la raison tout en condamnant toute forme de servitude volontaire. Avec la loi, on escamote l'idée de volonté divine et l'honneur est sauf pour le philosophe : la volonté divine et la volonté humaine se confondent dans la « volonté pure a priori » (Kant). Il suffit d'entendre sa raison pour rendre la volonté à elle-même. Cette « volonté pure a priori » est hybride, mi-humaine, mi-divine, d'où les deux possessifs !

Cependant, est-ce qu'on échappe bien par la loi rationnelle à la servitude volontaire ? Admettons qu'on y échappe par une détermination de la raison. Cependant, quand les lois sont dogmatiques, comme avec les **חוקים** (*houqim*), comment y échappe-t-on ? Il semble qu'il n'y ait aucun moyen d'y échapper.

Apparemment, la michna n'est pas une récusation de la servitude volontaire, à cause de la suite du texte : « Il fera ta volonté comme la Sienne ». En vérité, dans ces deux propositions, il y a comme un chiasme : fais ta volonté comme la Sienne, il fera ta volonté comme la Sienne. Le chiasme nous apprend que la volonté de l'homme croise la volonté du ciel sans se perdre et que la volonté du ciel croise celle de l'homme sans se perdre, qu'il n'y a ni hybridation ni confusion, sinon croisement. Le fils fait ce qu'il lui plaît, et ce faisant accomplit la volonté de son père ; pas par une heureuse coïncidence mais par un effet de sa volonté. Autrement dit, on voit bien qu'il ne s'agit pas pour le fils de faire ce qui plaît à son père, ce qui s'apparenterait à la servitude, mais de faire ce qui lui plaît et, ce faisant, d'accomplir la volonté de son père. Du même coup, le père, faisant lui-même ce qui lui plaît, accomplit la volonté du fils. Du moins existe-t-il un point où ces volontés se croisent. Pourquoi ? Parce que le fils fait la volonté du père ! Nulle servitude volontaire ici.